



LES EMPLOYEURS DES IEG DECLARENT LA GUERRE AUX SALAIRES A STATUT ET NOS DIRECTIONS FRANCHISSENT LES LIGNES DE L'INACCEPTABLE

Situation et Compte rendu CGT du CHSCT DR PADS 3 du 5 février 2014

Depuis les dernières élections de représentativité, les employeurs de la branche des IEG avec nos Directions ne cessent de remettre en cause nos salaires : 0,3% d'augmentation pour 2014 alors que l'INSEE annonce une augmentation des prix au minimum de 1,3%, avancements et ADP à un taux frisant le ridicule, remise en cause des droits syndicaux et sociaux, main basse des employeurs sur 170 millions d'euros de notre mutuelle au profit des actionnaires remettant en cause l'amélioration des remboursements dentaires, lunettes, prothèses....que nous espérions.

De plus pour couronner le tout alors que nos camarades (agents statutaires des IEG) de la centrale de Gardanne se battent depuis 6 mois pour défendre leurs emplois, le 28 janvier, leur Direction (EON) pour protéger les intérêts des actionnaires, a décidé avec l'accord ou au moins la bienveillance de nos Directions et du Gouvernement d'entamer une procédure de licenciement du secrétaire général CGT de la centrale et de son adjoint. Motif : d'harcèlement moral vis-à-vis du Directeur de la centrale ! De qui se moque-t-on !!!

Que devraient dire les salariés quand ce même Directeur projette de licencier 50 % des agents de la centrale sans aucun motif, si ce n'est toujours plus de profit pour une poignée de milliardaires ?!!!

Nous, nous l'accusons de crime contre l'emploi, les salariés, leurs familles, de vouloir mettre à bas l'ensemble des acquis solidaires de notre pays. Nous l'accusons aussi d'être à la solde des ultralibéraux extrémistes qui se sont illustrés dans les heures les plus sombres de l'histoire et aujourd'hui encore dans tous les pays sous-développés ou en voie de développement. Personne ne peut ignorer aujourd'hui aussi ce que ces tristes personnages nous préparent comme avenir : salaires et retraites entre 200 et 400 euros mensuels, suppression de la sécurité sociale comme en Espagne, Grèce, Allemagne, pays de l'Est... La France n'est pas l'Allemagne n'en déplaise à EON.

Les limites de l'acceptable sont atteintes, la CGT ne laissera pas EON licencier nos deux camarades et mettra tous les moyens en œuvre pour faire annuler toutes les procédures de licenciement.

Le 4 février, les ministères nous faisaient savoir que les entretiens en vue de licencier nos camarades étaient ajournés dans l'attente d'une réunion bilatérale entre la CGT et les Directions.

A partir de cette situation, il était impossible pour la CGT de s'asseoir à la même table d'une Direction qui prône le dialogue social du national au régional, alors que dans le même temps, elle avaliserait en coulisse le licenciement de militants et remettrait cause nos acquis sociaux et syndicaux.

Donc le 5 février lors du CHSCT pour ne pas entraver le fonctionnement de celui-ci et tout en misant sur l'abandon du licenciement de nos deux camarades, la délégation CGT a demandé le report du CHSCT de 10 jours. Cela permettait à la Direction de débloquer la situation et de maintenir un dialogue social de qualité. Le Président a refusé notre proposition alors que l'ensemble des délégations syndicales s'étaient mis d'accord sur une date de report au 19 mars.

Le refus du Président a contraint la délégation CGT à quitter la séance du CHSCT, celui-ci espérait tenir malgré tout le CHSCT avec la délégation FO : il n'a pas pu !!!

Nous pouvons là féliciter la délégation FO qui a su faire la démonstration que la solidarité syndicale existe toujours face à l'injustice et l'arbitraire des employeurs et des Directions.

Nous avons appris que la Direction avait donné mandat au Président du CHSCT de persister dans la provocation en faisant un constat de carence.

Nous avisons solennellement la Direction que si elle a l'intention de revenir aux méthodes « à la Francony » avec l'arrivée du nouveau Président d'ERDF M. Monloubou, la CGT considérera cela comme une véritable déclaration de guerre et nous mettrons tout en œuvre et par tous les moyens pour y faire face.

Pour éviter une telle situation et au-delà de l'abandon de tout licenciement, nous demandons à la Direction et au Président de reprogrammer le CHSCT du 5 février, le 19 mars comme l'ensemble des Organisations Syndicales l'ont proposé. Si cela n'était pas le cas nous utiliserons tous les outils juridiques possibles pour imposer le respect des IRP et du personnel.

NOUS APPELONS TOUS LE PERSONNEL A ETRE D'UNE EXTREME VIGILANCE DANS LES JOURS Avenir EN ETANT A L'ECOUTE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION POUR AGIR RAPIDEMENT ET MASSIVEMENT SI NOUS VOULONS MAINTENIR NOS DROITS.